

Annexe 6

Bilan régional des ACT Hébergements¹

2023 :

Grand Est

(Mis à jour le 6 novembre 2024)

%	%	%	%
% de femmes parmi les résidents	% de résidents célibataires	% de résidents avec comorbidités ²	% de résidents avec une toxicomanie ³
%	%	%	%
% de résidents âgés de plus de 45 ans	% de résidents sans revenus à l'entrée	% de résidents atteints par un déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le VIH	% de résidents dépendants à l'alcool ⁴
%	%	%	%
% de résidents avec hébergement durable à l'entrée	% de résidents sans protection sociale complémentaire à l'entrée	% de résidents atteints par une tumeur maligne (cancer), affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique (exemple : lymphome)	% de sortants en emploi
%	%	%	%
% résidents avec accompagnants	% de résidents avec un handicap reconnu par la MPDH	% de résidents atteints par une affections psychiatriques de longue durée (exemples : dépression récurrente, troubles bipolaires)	% de sortants avec hébergement durable

Légende	Taux < M-10	M -10 < Taux < M+10	Taux > M+10
	Taux bas	Taux moyen	Taux élevé
M : pourcentage moyen national Taux : pourcentage calculé pour la région considérée			

¹ Les ACT Hors les murs ne font pas partie de ce bilan (et sont traités dans le Bilan national ACT Hors les murs)

² Hors addictions, alcool et handicaps

³ Avec usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)

⁴ Avec usage à risque ou nocif d'alcool

Table des matières

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT	3
2/ Equipe salariale	4
3/ Les candidatures.....	5
4/ Profil social des résidents.....	8
5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès	11
6/ Pathologies des résidents.....	13

(En raison du faible nombre de résidents sortants, il est très difficile de comparer les données à l'entrée et à la sortie.)

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT

Représentativité de l'enquête : 88% des places ACT.

11 structures sur 14 (79%) ont retourné l'enquête :

- 08 – Ardennes : Centre Hospitalier BELAIR (Charleville-Mézières), SOS Hépatites (Charleville-Mézières)
- 51 – Marne : ADDICTIONS France (Reims), JAMAIS SEUL (Reims)
- 52 – Haute-Marne : SOS Hépatites (Saint-Dizier)
- 54 – Meurthe-et-Moselle : AARS (Nancy)
- 55 – Meuse : AMIE (2 sites : Bar-Le-Duc et Verdun)
- 57 – Moselle : EST ACCOMPAGNEMENT (Metz)
- 67 – Bas-Rhin : ARSEA (Strasbourg)
- 68 – Haut-Rhin : APPUIS (Colmar)
- 88 – Vosges : ADALI (2 sites : Epinal et Neufchâteau)

Nombre de structures	11
Nombre de places autorisées / installées	171 / 165
Nombre moyen de places par structure	15,5
Nombre de candidatures	268
Nombre de résidents présents dans l'année	203
Nombre d'admissions	85 (42% des résidents ont été admis dans l'année)
Nombre de sorties	61

Tableau 1 : Amplitude de l'analyse des rapports d'activité standardisés

% de places en individuel	97%
% de places en semi-collectif	3%
% de places en collectif	-

Tableau 2 : Répartition des catégories de places d'ACT

% de structures ayant effectivement continué à accompagner au moins un résident après sa sortie dans l'année	55%
% de résidents sortis du dispositif ACT dans l'année ayant été suivis après sa sortie	35%

Tableau 3 : Activité de suivi des résidents sortis du dispositif ACT dans l'année

1 à 3 mois	95%
3 à 6 mois	5%
6 mois à 1 an	-

Tableau 4 : Répartition des durées de suivi des résidents après leur sortie

2/ Equipe salariale

Moyenne des ETP/place	0,391
-----------------------	-------

Tableau 5 : Équivalent temps plein (ETP)

Turn-over du personnel : 19%

Direction	12%
Services administratifs et techniques	20%
Equipe de soin	34%
Equipe socio-éducative	34%
Animation et Autre	-

Tableau 6 : Équipe salariale - répartition moyenne des ETP

Pourcentage de structures ayant un médecin coordinateur dans l'équipe	82%
Pourcentage de structures ayant un infirmier dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un psychologue dans l'équipe	46%
Pourcentage de structures ayant un assistant de service social dans l'équipe	36%
Pourcentage de structures ayant un éducateur spécialisé dans l'équipe	82%
Pourcentage de structures ayant un conseiller en économie sociale et familiale dans l'équipe	27%

Tableau 7 : Équipe salariale⁵

⁵ Personnel employé par l'ACT, en vacation ou mis à disposition par une autre structure

3/ Les candidatures

Candidatures reçues	268
Nombre moyen de candidatures par structure	24,4
Admissions	85
% de candidatures ayant entraîné une admission en ACT	31,7% (1 admission pour 3,2 candidatures)
Candidatures refusées	183
% de candidatures refusées	68,3%

Tableau 8 : Données globales sur les candidatures et les admissions

Absence de places disponibles	6%
-------------------------------	----

Tableau 9 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT en raison d'une capacité d'accueil atteinte

Nécessite une prise en charge hospitalière	8%
Manque d'autonomie et/ou relève d'un autre dispositif	8%
En raison de conduites addictives	2%
En raison de comorbidités psychiatriques	4%
Hors critères médicaux	11%
Possède déjà un logement autonome	1%
Une coordination médicale est déjà en place	4%
Uniquement un besoin urgent d'un logement	17%
Total	55%

Tableau 10 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car le dispositif n'est pas adapté aux besoins de la personne

Les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne (mobilité réduite, présence d'accompagnant ...)	12%
Dossier incomplet	2%
Refus de la personne, la personne n'a pas donné suite...	20%
Total	34%

Tableau 11 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car les conditions d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne

Ne parle pas suffisamment le français	-
Sans perspective de sortie du dispositif	-
Originaire d'une autre région ou d'un autre département ⁶	3%
Hors critères sociaux	1%
Autre : hors critère établissement	-
Autre : sans ressource ou en situation irrégulière ⁷	-
Autre : hors critère d'âge ⁸	-
Autre : décès	0,6%
Autre / Non renseigné	-
Total	5%

Tableau 12 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT pour d' » autres motifs de refus »

⁶ Pour rappel, le dispositif est national

⁷ Pour rappel, l'accueil en ACT est inconditionnel

⁸ Pour rappel, il n'y a pas de critère d'âge pour entrer en ACT : personnes majeures ou mineures (alors accompagnées d'au moins un des titulaires de l'autorité parentale)

Services sociaux hospitaliers et autres établissements sanitaires publics ou privés	21%
Etablissement ou service médico-social du secteur de l'addictologie	17%
Etablissement ou service médico-social du secteur des personnes en situation de handicap	2%
Lit d'accueil médicalisé (LAM)	1%
Lit halte soin santé (LHSS), LHSS mobiles, LHSS de jour	9%
ACT hors les murs d'un autre ou du même gestionnaire	1%
ACT d'un autre gestionnaire	3%
Etablissement social d'hébergement du dispositif accueil, hébergement, insertion (AHI)	10%
Etablissement social d'hébergement relevant du dispositif national d'accueil (DNA)	3%
Services sociaux municipaux/départementaux	8%
Services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP) ou unités sanitaires en milieu pénitentiaire (USMP)	9%
Association d'aide aux malades	-
Autre établissement au service de l'association ou du service	11%
Initiative de la personne ou des proches	-
Initiative du médecin traitant	-
Professionnels du 1er recours	-
Equipe mobile santé précarité et maraude	2%
115/Veille sociale/ Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO)	2%
Services spécialisés : prostitution...	-
Autres	-

Tableau 13 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans l'année

4/ Profil social des résidents

	Résidents présents	Candidatures	Candidatures avec accompagnants
Hommes	72%	69%	-
Femmes	25%	30%	Manque de données
Transgenres/intersexes	-	-	-
Mineurs	2%	1%	-

Tableau 14 : Répartition Hommes/Femmes/Mineurs/Transgenres/Intersexes en ACT

< 18 ans	2%	
18-45 ans	44%	
46-60 ans	42%	> 45 ans : 65%
> 60 ans	13%	

Tableau 15 : Age des résidents

Célibataire	93%
En couple	7%

Tableau 16 : Répartition des situations familiales des résidents

% de candidatures avec accompagnants	10%
Nombre total d'accompagnants	28
% d'accompagnants mineurs	21%
% de résidents avec un ou des accompagnants	9%

Tableau 17 : Accompagnants accueillis en ACT

% de résidents sous-main de justice	8%
-------------------------------------	----

Tableau 18 : Résidents présents en ACT sous-main de justice

Aménagement de peine	27%
Suspension de peine pour raison médicale	7%
Sortie de prison (libération)	67%

Tableau 19 : Situation des résidents présents en ACT sous-main de justice

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficient d'une protection maladie de base	97%	97%
Ne bénéficient pas d'une protection maladie de base	3%	3%

Tableau 20 : Couverture sociale principale des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficient d'une protection complémentaire	92%	90%
Ne bénéficient pas d'une protection complémentaire	8%	10%

Tableau 21 : Protection complémentaire des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficient de la reconnaissance ALD	58%	77%

Tableau 22 : Proportion de résidents ayant une reconnaissance ALD

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
En emploi (temps plein ou partiel) ⁹	4%	10%
Scolarisé ou en formation	3%	2%
Demandeur d'emploi	28%	23%
Retraite ou préretraite	6%	8%
En invalidité ou inaptitude au travail reconnue par la MDPH	18%	28%
Sans activité professionnelle, ni scolarisation, ni formation	42%	29%

Tableau 23 : Répartition des résidents présents en ACT en fonction de leur situation professionnelle

⁹ Y compris les résidents en arrêt maladie

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Nombre de personnes ayant des revenus d'activité (salaire et primes) ou de remplacement	23%	25%
Nombre de personnes bénéficiant d'allocations ou assimilés	70%	72%
Autre : ressources financières provenant d'un tiers	-	-
Autre : formation rémunérée	-	-
Sans revenu	7%	3%

Tableau 24 : Revenu des résidents présents en ACT

5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès

Hébergement durable	27%	Originaire du département	76%
Hébergement provisoire	57%	Originaire d'un autre département de la région	11%
Sans hébergement	17%	Originaire d'une autre région	10%
		Sans domiciliation	3%

Tableau 25 : Situation d'hébergement avant leur entrée en ACT des résidents présents

Solutions d'hébergement durables (79%)	Logement autonome avec bail direct	50%
	Logement autonome avec bail glissant ou un logement accompagné	9%
	Retour à domicile (propriétaire)	-
	Hébergement pérenne chez des proches	11%
	Etablissement médico-social pour personne en situation de handicap	-
	Etablissement médico-social pour personnes âgées	9%
	Centre de formation	-
	Famille d'accueil	-
Solutions d'hébergement provisoires	Etablissement social du dispositif AHI (CHRS, CHU)	7%
	Etablissement social du dispositif national d'accueil (DNA)	-
	LAM	-
	LHSS	-
	Autre ACT	-
	Etablissement médico-social spécialisé en addictologie	-
	Etablissement de santé (hôpital, SSR...)	2%
	Hôpital psychiatrique	2%
	Famille d'accueil thérapeutique	-
	Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, en hôtel...)	4%
Autres	Emprisonnés dans un établissement pénitentiaire	2%
	Retour dans leur pays d'origine (volontairement ou non) ou départ à l'étranger	-
	Sans solution	-
	Autre	2%
	Ne sait pas / non renseigné	2%

Tableau 26 : Situations d'hébergement des résidents sortis du dispositif ACT (hors décès)

7% des sortants (hors décès) sont également entrés dans un dispositif ACT hors les murs.

Rupture de contrat à l'initiative du résident	6%
Exclusion	7%

Tableau 27 : Proportion de résidents avec une rupture d'accompagnement

% de résidents présents décédés pendant l'année dans l'ACT	3%
% de décès parmi les sorties du dispositif ACT	12%

Tableau 28 : Proportion de décès en ACT

< 6 mois	29%
6-12 mois	18%
12-18 mois	22%
18-24 mois	11%
> 2 ans	20%

Tableau 29 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents sortants

Durée ¹⁰ moyenne d'hébergement pour les résidents sortis dans l'année	16,2 mois
Taux d'occupation	78%

Tableau 30 : Durée moyenne de séjour pour les résidents sortis du dispositif ACT et taux d'occupation

¹⁰ Si la durée d'hébergement est temporaire en ACT, il n'y a pas de durée limite indiquée dans le décret

6/ Pathologies des résidents

	Candidats	Résidents présents
Affections psychiatriques de longue durée (exemples : dépression récurrente, troubles bipolaires)	18%	21%
Diabète de type 1 et diabète de type 2 de l'adulte ou de l'enfant	12%	16%
Tumeur maligne (cancer), affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique (exemple : lymphome)	12%	10%
Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le VIH	4%	6%
Insuffisance respiratoire chronique grave (exemple : asthme grave)	4%	6%
Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves	4%	5%
Formes graves des affections neurologiques et musculaires (dont myopathie), épilepsie grave	4%	5%
Accident vasculaire cérébral invalidant	3%	4%
Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif (insuffisance rénale)	1%	4%
Hépatite B ou C	2%	3%
Cirrhoses	2%	3%
Artériopathies chroniques avec manifestations ischémiques	1%	3%
Addictions	17%	2%
Paraplégie	2%	2%
Rectocolite hémorragique et maladie de Crohn évolutives	1%	2%
Maladie d'Alzheimer et autres démences	1%	0,5%
Polyarthrite rhumatoïde évolutive	1%	0,5%
Handicap	2%	-
Autres	9%	7%

Tableau 31 : Répartition des pathologies principales ayant entraîné une demande d'admission en ACT

% de candidats ayant une ou plusieurs comorbidités	48%
% de résidents présents ayant une ou plusieurs comorbidités	57%

Tableau 32 : Proportion des comorbidités (hors addiction et handicap)

	% de résidents souffrant de la pathologie comme pathologie principale	% de résidents souffrant de la pathologie comme comorbidité	% de résidents concernés par la pathologie dans les ACT
Affections psychiatriques de longue durée (exemples : dépression récurrente, troubles bipolaires)	21%	10%	31%
Diabète de type 1 et diabète de type 2 de l'adulte ou de l'enfant	16%	6%	22%
Tumeur maligne (cancer), affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoiétique (exemple : lymphome)	10%	5%	15%
Insuffisance respiratoire chronique grave (exemple : asthme grave)	6%	8%	14%
Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves	5%	7%	12%
Formes graves des affections neurologiques et musculaires (dont myopathie), épilepsie grave	5%	4%	9%
Hépatite B ou C	3%	4%	7%
Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le VIH	6%	-	6%

Tableau 33 : Prévalence des pathologies dans les ACT

Nombre de résidents avec un handicap reconnu par la MDPH	54%
--	-----

Tableau 34 : Prévalence des situations de handicap en ACT

% de candidats présentant une conduite addictive (hors tabac, jeux...)	37%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif d'alcool	33%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de tabac	48%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de substances psychoactives	22%
% de résidents ayant un traitement de substitution aux opiacés	19%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de médicaments	9%
% de résidents ayant une addiction non liée à un produit : jeux, internet, téléphone...	5%

Tableau 35 : Prévalence des addictions en ACT¹¹

% de résidents nouvellement concernées dans l'année (hors changement de prestataires) par :	
Hospitalisation à domicile, soin palliatif à domicile...	3%
Infirmiers à domicile, SSIAD, infirmiers libéraux, ...	39%
Appareillage médicalisé (oxygène à domicile, lits médicalisés, ...)	11%
Pharmacien, pharmacien à domicile	12%
Kinésithérapeute	9%
Diététicien	3%
Ophtalmologue, opticien	18%
Pédicure, podologue	3%
Dentiste, orthodontiste	10%
Ergothérapeute	11%
Psychologue	11%
Médecin traitant	47%
Médecin généraliste (non médecin traitant)	7%
Psychiatre	12%
Autres médecins spécialistes (chirurgie)	3%
Autres médecins spécialistes (soins)	18%
CAARUD, service addictologie...	18%

Tableau 36 : Interventions extérieures de professionnels du soin

¹¹ Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions

% de résidents nouvellement concernées dans l'année (hors changement de prestataires) par :	
Conseiller en insertion professionnelle	11%
Accès à la formation/alphabétisation	3%
Juriste, avocat	5%
Service pénitentiaire d'insertion et probation	7%
Tutelle, curatelle	12%

Tableau 37 : Interventions extérieures de professionnels hors soins